

JOURNAL

D'INFORMATION DU SMICTOM NORD ALSACE

JANVIER 2021

FOCUS

Investir pour offrir le meilleur service

Le stockage des déchets
non dangereux, comment
ça marche ? 7

Agent de déchèterie :
pas si simple ! 8



En cette fin d'année, j'adresse une pensée particulière à tous ceux que la crise sanitaire a durement éprouvés. Je souhaite que l'année 2021 soit pour tous pleine d'espérance et de sérénité retrouvée.



Philippe Giraud, Président du Smictom Nord Alsace

Comment abordez-vous ce mandat à la tête d'une nouvelle équipe ?

Je suis enthousiaste, les projets sont nombreux et les ambitions élevées pour faire du SMICTOM un service de premier plan pour les habitants. Nous avons tous pris conscience des enjeux écologiques et le mandat qui s'ouvre est une opportunité de valoriser nos compétences et nos engagements. Notre feuille de route pour les six prochaines années va traduire cette vision commune en actions concrètes et en programmes opérationnels pour un service de gestion des déchets optimal. Ils prolongent les investissements conséquents déjà engagés au cours du précédent mandat. Je pense, en particulier, à la mise aux normes de huit déchèteries et la création d'un contrôle d'accès pour un meilleur accueil, la mise en place d'une redevance incitative pour optimiser la collecte et réduire le volume de déchets ou encore la restructuration du SMICTOM pour gagner en efficacité. Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin en lançant de nouveaux chantiers.

Quels seront les principaux investissements engagés ?

Nous allons franchir une étape décisive en construisant trois nouvelles déchèteries à Betschdorf, Soultz-sous-Forêts et Woerth. C'est un projet ambitieux qui va optimiser nos installations. Ces investissements seront concrétisés au cours de ce mandat. Nous allons également procéder à l'extension du centre de stockage de Witzembach à l'horizon 2022. Ce chantier s'inscrit dans une stratégie d'optimisation de la gestion des déchets ultimes du territoire en nous appuyant sur un outil performant. Il représente aussi une source de revenus non négligeables pour le SMICTOM issus des tonnages industriels traités sur le site.

Comment répondez-vous aussi à l'exigence de maîtrise des coûts ?

Nous avons effectivement l'ardente obligation de maîtriser nos dépenses et d'optimiser les coûts. L'extension de l'installation de stockage des déchets non dangereux va générer de nouvelles recettes. Nos efforts portent leurs fruits et nous présentons un budget consolidé sans augmentation de la participation financière des communautés de communes depuis six ans. Nous devons aussi reconsidérer nos pratiques et harmoniser la facturation de nos services à l'échelle de notre aire de compétence pour plus d'équité, de cohérence et de transparence. L'objectif est d'offrir à chaque habitant du territoire le même service, complet et efficace au même tarif, quelle que soit sa commune d'origine. Les cinq communautés de communes travaillent en commun pour créer cette redevance unique d'ici 2023.



5

communautés de communes

Le SMICTOM Nord-Alsace réunit cinq communautés de communes : Pays de Wissembourg, Plaine du Rhin, Sauer-Pechelbronn, Pays de Niederbronn-les-Bains, Outre-Forêt.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN ACTION

Coup d'accélérateur sur les projets et les chantiers

Après les dernières élections, c'est un nouveau mandat qui s'ouvre pour l'équipe aux commandes du SMICTOM Nord-Alsace. Ses dirigeants vont tracer pour les six prochaines années les grandes orientations du syndicat intercommunal en matière de collecte et de traitement des déchets. Pas de temps mort : des projets majeurs sont au programme pour répondre aux enjeux du territoire et exploiter les installations avec toujours plus de maîtrise et d'efficacité. Ce passage de relais est l'occasion de rappeler les engagements de la nouvelle équipe et les chantiers qui vont se mettre en place, étape par étape.

15

délegués - Le Smictom est administré par 15 délégués - chaque communauté de communes en désigne 3. La direction est composée d'un président et quatre vice-présidents.

91 490

habitants - Les services du SMICTOM - collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés - desservent au total une population de 91 490 habitants.



4

Une dynamique collective autour d'investissements clés

Qualité du service de collecte et de traitement des déchets, planification et construction de nouvelles installations fondées sur l'évolution des besoins, suivi de la réglementation, maîtrise des coûts... nombreux sont les domaines à prendre en compte pour mener à bien un mandat et assurer les missions essentielles du SMICTOM. Atteindre ces objectifs nécessite l'action engagée des élus mais aussi la participation active des habitants. L'installation d'un nouveau comité de direction ne constitue pas une simple formalité. Elle marque une nouvelle étape dans la stratégie et la réflexion prospective du SMICTOM Nord-Alsace qui doit à la fois répondre aux besoins d'un territoire et aux enjeux de la transition énergétique. La démarche conduit à se projeter sur plusieurs années et doit s'étendre à tous les domaines liés à la gestion des déchets : collecte, transport, stockage, traitement, tarification, sans oublier la sensibilisation des habitants au bon usage des installations ainsi qu'à la nécessaire réduction et prévention des déchets. Place à l'action et à l'anticipation impulsées par le président, les quatre vice-présidents et

les délégués du syndicat intercommunal qui ont identifié les leviers les plus pertinents en fonction des priorités du territoire. Les études et les débats au sein de l'instance exécutive ont mis en avant trois chantiers majeurs : la construction de trois nouvelles déchèteries, l'extension de l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) et l'harmonisation de la tarification sur l'ensemble du territoire. La nouvelle direction ne part pas d'une page blanche. Elle s'inscrit dans la continuité du travail entrepris depuis six ans qui s'appuie sur l'intelligence collective, l'expertise des agents techniques, le savoir-faire des prestataires locaux. "Notre outil doit en permanence évoluer et progresser pour être en capacité de réagir face aux évolutions de notre environnement, a rappelé le président Philippe Giraud. Nous devons montrer notre capacité à maîtriser les grands projets, à optimiser les coûts et à créer de la valeur à travers nos métiers techniques." Investissement, innovation, performance sont les grands thèmes du SMICTOM Nord-Alsace pour les six prochaines années.

Nouvelle communication

Nouveaux locaux à Wissembourg, nouvelle dénomination et nouveau logo : le SMICTOM Nord-Alsace affirme son image et son expertise. Sa signature - Agir pour zéro déchet - en témoigne et confirme son engagement dans les défis de la transition énergétique. Un nouveau site Internet est en cours de création. Vitrine des ambitions et des actions du SMICTOM, il accompagne cette ambition : positionner notre territoire à l'avant-garde des services de gestion des déchets.



«La nouvelle direction ne part pas d'une page blanche. Elle s'inscrit dans la continuité du travail entrepris depuis six ans.»

Quelle contribution des vice-présidents ?

« Préparer l'avenir avec sérénité »

Claude Philipps

Vice-Président en charge de l'ISDND,
Maire d'Oberroedern

« Je veux souligner l'unité de l'équipe qui est en place et aborde sereinement les défis à venir. Nous avons trois priorités : construire trois nouvelles déchèteries, agrandir le centre de stockage de Wintzenbach et harmoniser la tarification. Ces grands projets doivent nous permettre de préparer l'avenir avec sérénité et détermination en prouvant notre capacité à innover. C'est notre rôle d'être force de proposition et de construction. »

.....

« Réduire les déchets »

Gérard Nicastro

Vice-Président en charge des travaux, Maire d'Obersteinbach

« C'est avec beaucoup de respect et de considération pour le travail des équipes du SMICTOM que j'aborde ce mandat.

Avec le président et les autres vice-présidents, j'aurai à cœur de contribuer au renforcement de nos actions visant à la réduction des déchets, en recherchant toujours l'adhésion et l'implication des habitants de nos territoires. »

.....

« Être acteur de la transition écologique »

Victor Vogt

Vice-Président en charge des collectes et de la valorisation des déchets, Maire de Gundershoffen

« Je suis enthousiaste de participer à une ambition collective autour d'enjeux clés : harmoniser les pratiques du SMICTOM en matière de collecte et de traitement pour plus d'efficacité et de lisibilité, innover dans le domaine des filières de traitement et des formes de collecte. Et finalement, à titre plus personnel, être acteur de la transition écologique. »

.....

« Faire du SMICTOM un outil performant et durable »

Jean-Max Tyburn

Vice-Président en charge de la communication et du programme local de prévention des déchets, Adjoint au Maire de Wissembourg

« Au sein d'une équipe solidaire, nous sommes chacun investis de responsabilités pour conduire avec succès ce mandat de six ans et faire du SMICTOM un outil performant et durable. Pour ma part, ma feuille de route s'articule autour de quatre grandes priorités : améliorer le service aux usagers et aux communautés de communes, maintenir l'équilibre financier, optimiser les ressources matérielles, favoriser l'implication totale des agents et des élus dans les projets. »

Trois grands projets vont rythmer les prochaines années

2022

Une installation de stockage des déchets non dangereux agrandie

La politique nationale vise à réduire l'enfouissement des déchets et accélérer la fermeture des installations de stockage des déchets non dangereux. Pour autant, il existe toujours un certain volume de déchets qui ne peuvent être recyclés ou valorisés et n'ont pas d'autre alternative que d'être enfouis. Les déchets ultimes provenant des déchèteries du SMICTOM représentent ainsi environ 5 500 tonnes par an qu'il faudrait transporter sur plusieurs centaines de kilomètres si le centre de stockage de Wintzenbach était arrêté. Le site est l'un des derniers en Alsace. L'arrêté d'exploitation - qui prend fin en 2026 - autorise le syndicat intercommunal à procéder à l'extension du centre de stockage, qui permettra d'enfouir plus de 100 000 tonnes supplémentaires.

2023

Sur tout le territoire, une redevance harmonisée

La collecte de tous les emballages plastiques à l'horizon 2022 et celle des biodéchets d'ici 2024 constituent les obligations réglementaires à venir. Elles représentent de réelles opportunités pour le SMICTOM Nord-Alsace de mener une étude portant sur l'harmonisation et l'optimisation du service de gestion des déchets dans une logique de maîtrise des coûts. Le syndicat intercommunal conduit également une réflexion afin d'harmoniser la facturation des services et d'adopter une redevance unique sur l'ensemble du territoire. Actuellement, pour un service identique, le montant facturé à l'usager varie selon la tarification appliquée par la communauté de communes dont il dépend. L'ambition du SMICTOM Nord-Alsace est d'uniformiser le système sur tout le territoire et d'assurer une équité de facturation et de service pour chaque habitant, quel que soit son lieu de résidence. L'objectif d'ici 2023 est double : intégrer une compétence facturation pour une plus grande cohérence entre les cinq communautés de communes et mettre en place une nouvelle organisation en vue de répondre le mieux possible aux besoins du territoire.

2021 à 2024

Un parc de déchèteries optimisé

Le SMICTOM gère actuellement un parc de 11 déchèteries. Au cours des dernières années, huit d'entre elles ont fait l'objet d'un programme de rénovation accompagné par la mise en place d'un contrôle d'accès pour un meilleur service et une meilleure gestion des flux. Les investissements se portent aujourd'hui sur les déchèteries de Betschdorf, Sultz-sous-Forêts et Woerth. Trois nouvelles constructions en remplacement d'installations trop petites et trop vétustes. À l'horizon 2024, l'ensemble du parc sera ainsi rénové, sécurisé et mis aux normes. Gestionnaires, techniciens, agents techniques : les services du SMICTOM mobilisent une équipe de 46 personnes, dont 24 agents de déchèteries.



Les chiffres clés de la collecte

En porte à porte

Collecte des ordures ménagères résiduelles

1 collecte hebdomadaire

12 266 tonnes collectées*

134 kg par habitant

Collecte sélective

1 collecte tous les 15 jours

5 217 tonnes collectées

57 kg par habitant

Apport volontaire

269 conteneurs à verre

3 928 tonnes collectées

42 kg par habitant

11 déchèteries

28 824 tonnes collectées

31 kg par habitant

*Chiffres 2019

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Recyclage, valorisation, réemploi... Plus question de tout jeter à la poubelle. Les déchets peuvent presque tous s'offrir une deuxième vie. Il suffit d'adopter les bonnes habitudes pour réduire les quantités de déchets produits et en faire de véritables ressources.



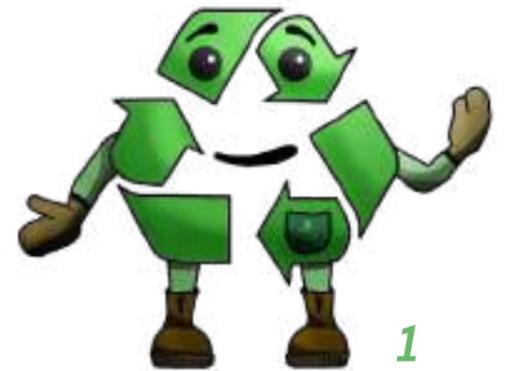
il bénéficier d'une filière de traitement par le biais du bac de tri ou de la déchèterie ? L'éco-exemplarité commence par refuser les publicités dans sa boîte à lettres via les autocollants « Stop pub ». Le SMICTOM a sélectionné en 2019 cinq communes pilotes - Buhl, Hatten, Morsbronn-les-Bains, Reichshoffen et Wissembourg - pour relever le défi « zéro déchet » et bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de réduire les déchets et valoriser les déchets verts. Résultats à la clé. Les cinq communes pilotes ont enregistré un net recul de la production de leurs déchets (entre 17 et 42%), notamment Hatten, Wissembourg et Morsbronn-les-Bains. Une dynamique s'est créée autour du zéro déchet et les communes pilotes deviennent communes expertes pour relayer leur expérience auprès d'autres localités. En 2020, neuf communes sont volontaires pour se confronter au défi « zéro déchet ». Une chose est sûre : les initiatives concrètes et les engagements forts des citoyens sont les meilleurs ressorts pour sortir du triptyque produire-consommer-jeter et faire des déchets des ressources. Dans notre territoire, le mouvement éco-responsable est bien amorcé. À nous tous de le consolider.

La prévention des déchets est une priorité du SMICTOM Nord-Alsace qui a défini un programme d'actions pour atteindre un objectif ambitieux : réduire sa production de déchets. Il s'agit d'abord de limiter la production de déchets verts et d'encourager le compostage, le broyage, le paillage et le jardinage au naturel. Des actions de sensibilisation et de formation sont mises en place pour la gestion des espaces verts, l'organisation de manifestations éco-responsables... Produire moins de déchets, c'est aussi adopter les gestes éco-responsables. L'idée est d'inviter chaque (éco) citoyen à s'interroger au moment de jeter son déchet : peut-il être recyclé, valorisé, réutilisé ? En clair, la lingette, la boîte de conserve ou l'emballage carton va-t-il dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles ou pourra-t-

« Une dynamique s'est créée autour du zéro déchet et les communes pilotes deviennent communes expertes pour relayer leur expérience auprès d'autres localités. »

Quelle mascotte pour le SMICTOM ? C'est vous qui décidez !

Pour rendre ses documents de communication et ses affiches plus ludiques et plus visibles, le SMICTOM Nord-Alsace a lancé l'idée d'une mascotte pour incarner la collectivité. Chaque habitant est invité à désigner sa mascotte préférée parmi les propositions suivantes :



1



2



3

Tri des déchets Respectons les consignes

En vrac dans le bac de tri sélectif

- Bouteilles et flacons en plastique vides
- Papiers et cartons propres
- Briques alimentaires vides
- Acier et aluminium (boîtes de conserve, aérosols, capsules, opercules, couvercles, tubes de crème, sachets, blisters de médicament, dosettes café)

Dans le bac à ordures ménagères résiduelles

- Couches, restes de repas, papiers souillés, vaisselle
- Vous devez impérativement mettre vos masques chirurgicaux, gants, mouchoirs et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et bien fermé. Une fois le sac soigneusement fermé, conservez-le 24 heures chez vous avant de le mettre dans le bac à ordures ménagères, dont le contenu sera acheminé ensuite vers l'incinérateur.**

Dans le conteneur à verre

Bouteilles, pots et bocaux vides

Au compost

- Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier
- Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles

Et n'oubliez pas qu'il est strictement interdit de brûler ses déchets

Vous pouvez participer au vote jusqu'au 28 février en indiquant votre nom, prénom, adresse ainsi que le numéro de la mascotte de votre choix.

• Par courrier : 54, rue de l'Industrie 67 160 Wissembourg

• Sur le formulaire contact du site Internet : smictom-nord67.com

• En saisissant dans votre navigateur Internet l'adresse suivante : forms.gle/gucilXgEtDxA8D246

Un seul vote est pris en compte par nom, prénom et adresse identique.

Les résultats seront communiqués sur le site Internet du SMICTOM au courant du mois de mars.

Le stockage des déchets non dangereux, comment ça marche ?

SUR LE TERRAIN

Les déchets non valorisables sont enfouis à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Wintzenbach. Un vaste complexe parmi les plus performants de la région qui répond à la problématique d'élimination des déchets non valorisables dans le Grand Est.



L'ISDND, à quoi ça sert ?

L'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) est un maillon essentiel du service de gestion des déchets piloté par le SMICTOM Nord-Alsace. C'est ici que convergent tous les déchets non valorisables issus notamment des déchèteries du territoire ainsi que les ordures ménagères résiduelles en cas de pannes techniques ou de maintenance des incinérateurs. Les déchets sont alors déposés dans des alvéoles de stockage appelés casiers, acheminés par des prestataires extérieurs ou directement en provenance des déchèteries du SMICTOM. Actuellement, le site exploite son cinquième casier et un sixième est en cours d'aménagement. Cette extension permettra le stockage global d'environ 100 000 tonnes supplémentaires.

Comment va évoluer le centre de stockage ?

L'investissement porté par le SMICTOM s'inscrit dans un contexte particulier. La loi sur la transition énergétique ainsi que la directive européenne déchets engagent, en effet, les collectivités à rechercher une valorisation plus poussée de leurs déchets. D'ici à 2025, les quantités mises en décharge doivent être fortement réduites. Compte tenu de la fermeture

progressive des ISDND et des besoins importants de stockage des déchets non valorisables, l'investissement du SMICTOM Nord-Alsace prend toute sa signification et apporte une réponse adaptée à l'exigence d'enfouissement de déchets ultimes. Solution locale à la problématique des déchets non valorisables, le centre de stockage réduit aussi l'empreinte carbone en limitant le transport routier de ces déchets sur de longues distances.

Pourquoi est-ce un atout pour le territoire ?

Le SMICTOM Nord-Alsace s'est engagé dans une stratégie d'optimisation de cet outil générateur de revenus. Au centre de stockage des déchets s'ajoutent une station de traitement des lixiviats - eaux résiduelles issues de la dégradation des déchets et du ruissellement - et une unité de valorisation énergétique du biogaz. Autant de filières développées avec des partenaires de premier plan dans le cadre d'une approche partagée de protection de l'environnement et d'optimisation énergétique. L'ISDND constitue ainsi un atout pour le territoire tant sur le plan économique qu'environnemental.

3 questions

à Thibaut Gross,
responsable de l'ISDND de Wintzenbach



« Un outil à la mesure des besoins des collectivités et des industriels »

Quel est le potentiel de l'ISDND ?

Le site dispose d'un potentiel de stockage pouvant aller jusqu'à 700 000 tonnes au total. Notre stratégie est d'articuler nos savoir-faire et de renforcer les synergies avec les prestataires spécialisés autour des activités de la plateforme : l'enfouissement des déchets ultimes et la valorisation énergétique du biogaz. C'est ensemble que nous optimisons la performance du site.

La protection de l'environnement est une priorité. Comment agissez-vous ?

Nous réalisons des activités annexes mais nécessaires pour l'environnement. Au sein du centre de stockage, nous avons ainsi mis en place une unité de valorisation du biogaz issu de la décomposition des déchets. L'énergie ainsi produite est réinjectée dans le réseau d'ES. Nous optimisons également la station de traitement des eaux résiduelles générées par la dégradation des déchets et le ruissellement avec la construction d'un nouveau bassin de stockage de ces lixiviats. L'objectif est de récupérer, par un système de filtre, les boues du process et d'éviter des curages réguliers.

Quelle est la logique de l'extension du centre de stockage ?

L'installation de stockage des déchets non dangereux constitue une source de revenus pour le SMICTOM puisqu'en plus de nos propres tonnages, nous acceptons des volumes de déchets provenant des industriels. Plus que jamais, le site constitue une réponse adaptée aux problématiques locales d'élimination des déchets non valorisables. Créer un nouveau casier sur le site de Wintzenbach, c'est répondre aux besoins en matière de stockage des déchets ultimes nécessaires aux collectivités et aux industriels.

20 000

tonnes de déchets non dangereux stockés chaque année sur le site de Wintzenbach

- Une capacité totale de 700 000 tonnes
- Une autorisation d'exploitation jusqu'en 2026
- Une équipe de 7 personnes, de la gestion administrative à l'expertise technique

Agent de déchèterie : pas si simple !

En techniciens avisés, dotés d'une solide connaissance de toutes les familles de déchets, des plus banals aux plus toxiques, les agents de déchèterie veillent à la qualité du tri et au bon fonctionnement des installations. Pas si simple, comme en témoigne Marc Gusching en poste à la déchèterie de Wintzenbach.



C'est un métier de contact, bien plus qu'il n'y paraît. L'agent de déchèterie est d'abord là pour accueillir et orienter les usagers. « C'est ce qui me plaît, sourit Marc Gusching qui a quitté les usines De Dietrich pour rejoindre les équipes du SMICTOM il y a trois ans. Il faut savoir les guider, car la collecte des déchets répond à une réglementation stricte. Nombreux sont ceux qui pensent qu'un meuble se range avec le bois. Or, ce n'est pas du bois brut et le traitement de l'éco-mobilier est spécifique. C'est un exemple parmi d'autres mais il montre à quel point nous devons être vigilants pour éviter les refus de tri qui, au final, coûtent cher à la collectivité et donc à l'utilisateur. » Vigilant mais bienveillant : voilà la ligne de conduite de Marc Gusching, aux manettes de la déchèterie de Wintzenbach en duo avec Dominique Gerstlé. Il reconnaît toutefois que certains usagers admettent difficilement les règles. « Il faut savoir garder son calme et prendre le temps d'expliquer. La majorité des usagers reconnaissent la qualité du service rendu. C'était surtout tendu lors du premier déconfinement. Du jamais vu en termes de fréquentation et

cela a duré plus d'un mois. » Ce contact avec les usagers n'est qu'une partie du travail de l'agent de déchèterie. Sur le site de Wintzenbach, organisé autour de huit quais, l'heure est aux nouveaux ajustements. « De plus en plus de filières se mettent en place et il faut réorganiser le tri. Nous mettons en place, par exemple, une filière huisserie et une autre pour les bouteilles de gaz. Tout cela répond à des règles bien définies. Le travail ne manque pas sur une déchèterie. Il faut gérer le compactage et la rotation des bennes quand elles sont pleines, nettoyer, entretenir les installations. A cela s'ajoute le protocole Covid qui nous oblige à réguler le trafic. » Et comme tous ses collègues, Marc participe à des sessions de formation. « C'est un levier indispensable pour affûter notre connaissance des déchets, en particulier les familles de produits toxiques, et être en phase avec les évolutions réglementaires. » Preuve que ce métier est aussi affaire d'expertise et de responsabilité.

Le badge d'accès, vraiment pratique

L'accès aux 11 déchèteries du SMICTOM Nord-Alsace est réglementé et réservé aux habitants du territoire. Le badge est nominatif, l'utilisateur doit l'emporter avec lui en cas de déménagement sur le territoire du SMICTOM mais le restituer s'il en sort. À l'aide de leur badge d'accès, les particuliers peuvent se rendre dans n'importe quelle déchèterie du territoire et s'éviter ainsi les encombrements sur certains sites. En mai dernier, lors du déconfinement, il fallait compter près d'une heure et demie d'attente à la déchèterie de Niederbronn alors qu'à dix kilomètres de là, à Mertzwiller, la circulation était relativement fluide. Simple et pratique, le badge d'accès donne droit à 20 passages dans l'année. Au-delà de ce quota, les usagers doivent s'acquitter d'un surplus de 5 euros par passage.

Les professionnels ne peuvent accéder qu'aux déchèteries de Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Sultz-sous-Forêts, Wissembourg et Woerth. Pour cette catégorie d'utilisateurs un abonnement de 40 euros par an est mis en place et les déchets sont facturés en fonction de leur nature, de leur poids/volume.

« La formation est un levier indispensable pour affûter notre connaissance des déchets, en particulier des familles de produits toxiques, et être en phase avec les évolutions réglementaires. »

4 500

Les 11 déchèteries du territoire enregistrent en moyenne un total de 4 500 passages par semaine. Elles disposent chacune d'une capacité moyenne de 14 bennes, où sont réparties les familles de déchets avant d'être orientées vers les filières de traitement adaptées.

Le badge est nominatif. En cas de déménagement sur le territoire du SMICTOM, l'utilisateur doit emmener son badge avec lui. Par contre s'il déménage en dehors du territoire du SMICTOM il doit le restituer.